

POUR VOUS INSCRIRE, C'EST FACILE !

- Consultez les programmes de formation sur le site www.fafiec.fr
- Contactez l'organisme de formation
- En fonction des conditions d'accès, l'organisme propose un parcours personnalisé
- L'inscription peut être réalisée directement sur le www.fafiec.fr, via les services en ligne
- Le Fafiec confirme la prise en charge financière et assure le paiement auprès de l'organisme de formation



POUR EN SAVOIR PLUS

Rendez-vous sur le www.fafiec.fr et consultez les programmes de formation

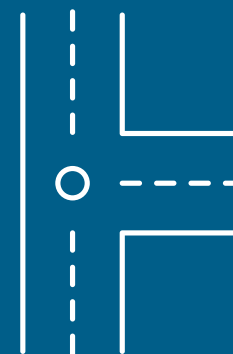
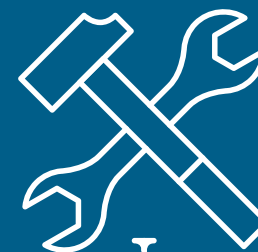
Fafiec =

WWW.FAFIEC.FR

INGÉNIERIE



DESSINATEUR DES LOTS TECHNIQUES DU BÂTIMENT (DLTB)





DESSINATEUR DES LOTS TECHNIQUES DU BÂTIMENT (DLTB)

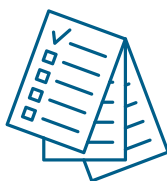
Le Dessinateur des lots techniques du bâtiment a pour mission d'exécuter, sur la base d'instructions précises, les plans d'ensemble ou de détail, numérisés en 2D et 3D, en respectant les délais et méthodes en vigueur dans les bureaux d'études.

Publics concernés

- Jeunes souhaitant se former en alternance sur le métier avec une première expérience et une certification professionnelle à la clé.
- Salariés ou demandeurs d'emploi souhaitant évoluer vers le métier, compléter ou faire reconnaître leurs compétences avec une certification à la clé.

Compétences clés à développer

- Réaliser et/ou modifier les ensembles et sous-ensembles décrits dans le cahier des charges de la DAO et/ou de la maquette numérique
- Maîtriser des outils techniques (DAO, maquette numérique, matériel informatique et traceur).
- Mettre en œuvre les pratiques et techniques spécifiques au domaine du bâtiment (lots techniques et de finition...).
- Comprendre et intégrer les contraintes techniques et économiques du bâtiment.
- Maîtriser les techniques et conventions de dessin : pré-dimensionnement, définition de plans, coupes et détails nécessaires à la compréhension des techniques présentées.
- Effectuer une analyse détaillée des plans de maîtrise d'œuvre.
- Participer aux relevés de terrain, au recueil de données.
- Assurer la cotation fonctionnelle des plans réalisés.
- Connaître des lots techniques : structure, fluides, électricité.
- Travailler et communiquer en équipe projet.
- Organiser et prioriser son activité, réaliser le classement et l'archivage documentaire du projet.
- Veiller à la sécurité et à la confidentialité des données informatiques ou papier.



**CONSTRUISONS
ENSEMBLE
VOTRE
REUSSITE !**

Descriptif des unités de formation

- Unité 1** : Connaissances générales du Bâtiment (projets de construction, codes des marchés publics, phases, documents...).
- Unité 2** : Techniques et conventions de dessin (définition des plans de coupe et cotation, décryptage de plan d'architecte, relevés de terrain...).
- Unité 3** : DAO et maquette numérique (Autocad, REVIT, Tekla, Advanced...).
- Unité 4** : Spécialité : 1 choix obligatoire parmi Structure/ Electricité/ Fluides (Connaissance de bases, réglementaires et normatives, outils DAO spécifiques...).

Conditions d'accès

Titulaires ou postulants ayant le niveau IV Education Nationale (Bac technique, Bac Pro technique...).

Titulaires ayant le niveau V Education Nationale (CAP / BEP dessin ou bâtiment) ayant pratiqué au moins trois ans un métier dans le domaine du Bâtiment.

Sélection

Admission sur dossier, tests et entretien.

Durée

La durée et le contenu du parcours de formation en alternance sont modulables en fonction des connaissances acquises du stagiaire et évaluées en amont de la formation.

Modalités de validation des connaissances, capacités, compétences acquises en entreprise :

- Résultats des évaluations continues et des évaluations préformatives (pour les candidats ayant déjà un niveau de connaissance sur certaines unités du parcours de formation) remis par l'organisme de formation.
- Présentations écrites et orales devant un jury de professionnel du projet tuteuré en entreprise et d'une mise en situation.

Modalités de validation des acquis de l'expérience :

Dossier VAE et présentation orale devant un jury de professionnels.